



# STOPPER MACRON, LE « PÈRE NOËL » DES RICHES

**TOUS ET TOUTES EN GRÈVE ET DANS LES  
MANIFESTATIONS LE 16 NOVEMBRE**

« Je ne suis pas le Père Noël ». C'est la réponse méprisante que fait systématiquement Macron à celles et ceux qui l'interpellent : ouvriers licenciés après la fermeture de leur usine, jeunes dans la précarité, retraités ou habitants de la Guyane venus lui rappeler les engagements de l'état.

Macron est pourtant trop modeste, il l'est bien, mais seulement pour l'infime minorité qui possède l'essentiel des richesses. Sans attendre le 25/12, le « président des riches » les comble chaque jour de cadeaux :

- suppression de l'essentiel de l'ISF
- réduction massive de la fiscalité pour les entreprises avec instauration d'un taux d'imposition uniforme ridicule.
- exonération des cotisations sociales sur les bas salaires
- destruction du code du travail, pour permettre une exploitation sans règles et sans limites.

Ceux qui paient ces cadeaux aux plus riches, ce sont les salariés, les jeunes, les retraités.

- Baisse des APL
- Augmentation de la CSG
- Augmentation de 2 € du forfait hospitalier
- Baisse de l'indemnisation du chômage.
- Suppression des garanties collectives pour les salariés
- Baisse du financement des collectivités locales, et donc des services publics.
- Remise en cause des retraites.

## **L'hôpital n'échappe pas au rouleau compresseur de ce gouvernement**

Pour justifier les nouvelles attaques contre l'Hôpital, la ministre de la santé ne lésine ni sur les grosses ficelles ni sur les gros mensonges.

« Nous allons fermer les lits qui ne servent à rien, ou les réorienter vers de nouveaux besoins » a-t-elle osé déclarer

En fait de lits qui ne servent à rien, il suffirait que la ministre quitte un instant ses bureaux, pour constater ce qu'est la vraie vie dans les hôpitaux: les malades qui attendent que des lits se libèrent sur des brancards, aux urgences, les services surchargés, les patients que l'on fait sortir rapidement pour faire de la place et réduire les coûts.

Les contes et légendes de la ministre n'ont en réalité qu'un but: faire croire qu'il existe des « marges de manœuvre énormes »

pour couper encore et toujours dans les dépenses hospitalières.

Sur les 3 milliards d'€ de réductions de crédits que le gouvernement entend imposer à l'Assurance Maladie, la moitié doit être assumée par les établissements hospitaliers, où règne déjà l'épuisement professionnel, du fait du manque de personnel (des « fainéants » !) et d'une gestion donnant la priorité à la « productivité » sur la qualité et à la sécurité des soins.

La ministre annonce la remise en cause de la « tarification à l'activité » pourtant présentée depuis 15 ans comme la formule miracle pour financer les établissements hospitaliers.

Mais pour elle, la « solution » consiste à étrangler encore plus l'Hôpital sous couvert de « promouvoir l'excellence »: faire plus et mieux avec encore moins de personnel de moyens.

## **Tous ensemble et pour de bon: mobilisons-nous le 16 novembre et après**

Pour stopper l'offensive de Macron et son gouvernement, il faut s'en donner les moyens, et pour cela il ne suffira pas des journées d'action syndicales qui se sont succédées depuis la rentrée

Après les mobilisations de septembre contre les ordonnances détruisant le code du travail

Après la journée de grève réussie dans la fonction publique le 10 Octobre.

Le 16 Novembre, une nouvelle journée de mobilisation interprofessionnelle est appelée par la CGT, Solidaires et FO.

En y participant, agissons pour faire converger toutes les luttes afin de créer les bases d'un mouvement interprofessionnel, reconductible, rassemblant les salariés du public, du privé, les chômeurs, les jeunes et les retraités.

Il est temps cette fois de passer aux choses sérieuses, en prenant nous-mêmes nos luttes et nos affaires en main, tous ensemble et pour de bon.

**PRENDRE CONTACT AVEC LE NPA**

*Vous avez entre les mains le bulletin des militant-e-s du NPA travaillant dans le secteur santé-sécu-social. Pour participer à son écriture, ou à sa distribution, pour réagir ou prendre contact avec le NPA, une seule adresse :*

**[npa-secu-sante-social@orange.fr](mailto:npa-secu-sante-social@orange.fr)**



# A l'hôpital aussi, briser le tabou des violences sexuelles !

L'hôpital non plus n'échappe pas à l'emprise du patriarcat qui charrie sexisme et homophobie. Les femmes y sont beaucoup plus nombreuses que les hommes mais peu d'entre elles font partie des sommets de la hiérarchie. A travail égal, les salaires restent inégaux et la différence la plus importante est observée au sein du personnel médical. La division sexuelle du travail au sein des services hospitaliers est le reflet caricatural des stéréotypes de genre. Aux femmes les soins et le ménage, la restauration, aux hommes le travail ouvrier et le technique.

Côté médecine, certaines spécialités restent des prés-carrés masculins. Enfin, la décoration des salles de garde et les règles de fonctionnement de celles-ci sont empreintes de machisme, d'homophobie et de tout autre procédé humiliant. Et ce ne sont pas les belles déclarations de l'ordre des médecins qui rassureront les victimes de harcèlement sexuel. L'omerta doit cesser, la loi condamne à des sanctions tout agissement sexiste qui doit être porté devant les tribunaux.

Sur le harcèlement sexuel au sein de la fonction publique, il n'existe pas d'enquête menée spécifiquement. Le nombre de saisines par des femmes fonctionnaires reste faible. Cela s'explique surtout par le fait que, en cas de harcèlement sexuel, la « solution » consiste souvent en une mutation, voire une promotion, pour étouffer la voix de la victime et éviter la mise en cause de celui qui agit par abus de pouvoir.

Les employeurs publics sont rarement appelés devant les tribunaux, manquent donc des

décisions du juge et des sanctions sur lesquelles s'appuyer pour libérer la parole des victimes. Une responsabilité particulière incombe donc aux syndicats qui représentent le personnel hospitalier, en brisant le silence par une campagne d'information et en agissant afin que toute victime bénéficie de la protection fonctionnelle et que tout comportement sexiste soit sanctionné. Exiger de l'administration, l'application de la circulaire du 22 décembre 2016 concernant la lutte contre les agissements sexistes, celle-ci découlant du protocole de 2013 relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique. Les femmes y sont beaucoup plus nombreuses que les hommes mais peu d'entre elles atteignent les sommets de la hiérarchie. A travail égal, les salaires restent inégaux et la différence la plus importante est observée au sein du personnel médical. La division sexuelle du travail au sein des services hospitaliers est le reflet caricatural des stéréotypes de genre. Aux femmes les soins et le ménage, la restauration, aux hommes le travail ouvrier et le technique.

Côté médecine, certaines spécialités restent des prés-carrés masculins. Enfin, la décoration des salles de garde et les règles de fonctionnement de celles-ci sont empreintes de machisme, d'homophobie et de tout autre procédé humiliant. Et ce ne sont pas les belles déclarations de l'ordre des médecins qui rassureront les victimes de harcèlement sexuel. L'omerta doit cesser, la loi condamne à des sanctions tout agissement sexiste qui doit être porté devant les tribunaux.